

# Planning Montage / Démontage

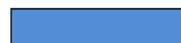
	Samedi 25-nov	Dimanche 26-nov	Lundi 27-nov	Mardi 28-nov	Mercredi 29-nov	Jeudi 30-nov	Vendredi 01-déc
				SALON			
7h00							7h00
8h00	8h00	8h00	8h00	7h30 - 9h00	8h00 - 9h00		
9h00	MONTAGE STANDS NUS UNIQUEMENT	MONTAGE STANDS NUS UNIQUEMENT	MONTAGE STANDS NUS & STANDS EQUIPES	9h00	9h00	9h00	DEMONTAGE
10h00				OUVERTURE PUBLIC			
11h00							
12h00							12h00
13h00							
14h00							
15h00							
16h00							
17h00						17h00	
18h00					18h00	Sortie visiteurs	
19h00					Sortie exposants 18h30	18h00	
20h00	20h00	20h00		20h00			
21h00				Sortie exposants 20h30			
22h00						DEMONTAGE	
23h00							
00h00			00h00			00h00	



Montage  
Si vous avez réservé un  
ESPACE NU



Montage  
Si vous avez réservé un  
STAND EQUIPE



Livraisons  
Ouverture exposants



Démontage

Un événement



Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par



## IMPORTANT :

Livraison des stands équipés et pavillons : le lundi 27 novembre à 8h00

## Mise sous tension électrique coffrets intermittent MONTAGE

Samedi 25 novembre : 13h00 – 20h00  
Dimanche 26 novembre : 8h00 – 20h00  
Lundi 27 novembre : 8h00 – 00h00

## OUVERTURE

Mardi 28 novembre : 8h00 – 20h30  
Mercredi 29 novembre : 8h30 – 18h30  
Jeudi 30 novembre : 8h30 – 18h00

Vous avez réservé un espace nu ?  
Pensez à commander votre coffret électrique auprès de VIPARIS :  
[www.viparisstore.com](http://www.viparisstore.com)

Lieu : Parc des Expositions – Paris Nord Villepinte  
ZAC Paris Nord 2, 93420 Villepinte

# Comment arriver sur site

## Plan du site

### Important

L'accès au stand ne vous sera autorisé uniquement lorsque vous aurez réglé à RX France l'intégralité des factures de stand.

### Attention

Les risques de vols sont importants pendant la période de montage et de démontage.

Nous vous invitons expressément à assurer vous même la surveillance de votre matériel et de votre marchandise.

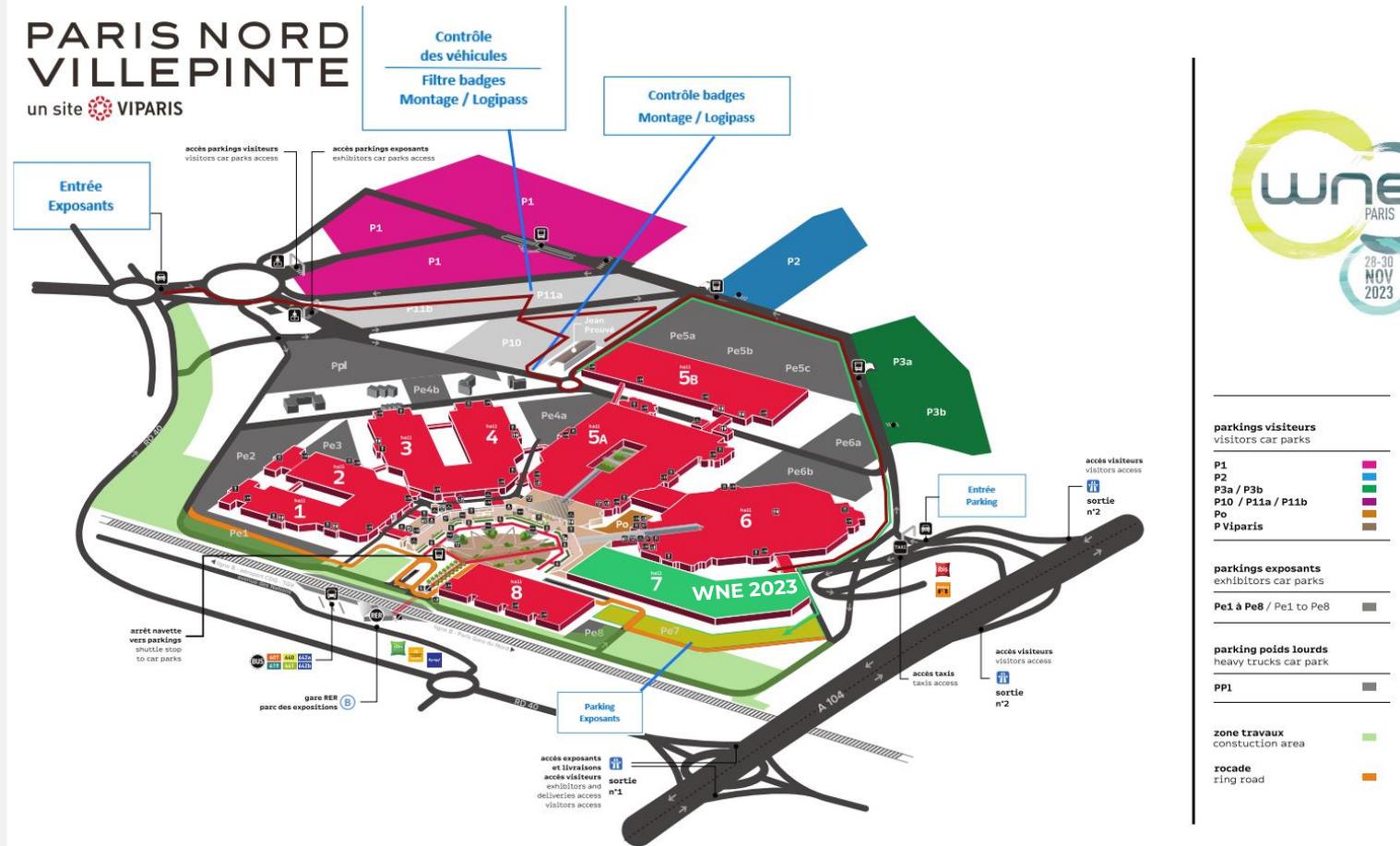
(voir *Gardiennage* sur votre espace exposant)

Un événement

Organisé par



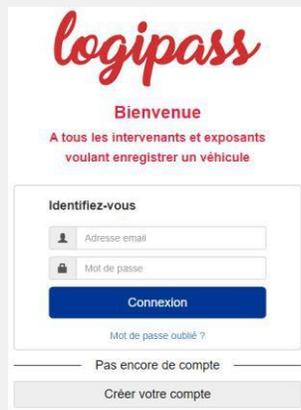
Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023



# Accès Logipass

## Livraison et enregistrement des véhicules

Un site internet dédié :  
[logipass.viparis.com](http://logipass.viparis.com)



Un événement



Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par



## Périodes de montage, démontage, et livraisons quotidiennes

VIPARIS a mis en place un système ayant pour objectif de garantir de meilleures conditions d'exploitation en termes de sûreté et de fluidification des accès. Pour ce faire, ils ont développé un système informatique d'enregistrement de véhicules. Cela concerne toutes les demandes d'accès de véhicules pendant les périodes de montage et démontage et pour les livraisons quotidiennes.

Le stationnement sur les aires de livraison devient limité au strict besoin de la livraison.

## Comment fonctionne le Logipass ?

### Configuration des événements

Viparis gère la configuration de l'évènement selon les souhaits de l'organisateur et les contraintes opérationnelles.

### Création demande d'accès

Chaque intervenant crée son espace utilisateur pour créer sa demande d'accès. Il utilise son espace dédié pour suivre ses demandes et imprimer son pass d'entrée.

### Approbation des demandes

Les demandes faites sur les plages horaires correspondant à la branche d'activité (installateur / exposant / livreur) et au type de véhicule sont validées automatiquement.

Les autres demandes font l'objet d'une approbation manuelle (dérogations).

L'organisateur peut approuver les demandes manuelles de son évènement dans la limite des places disponibles.

### Gestion demande d'accès

Les prestataires de Viparis gèrent opérationnellement l'évènement en contrôlant la conformité des demandes d'accès et des durées de livraison si besoin. Ils sont munis de tablettes Logipass. Certains accès sont automatisés grâce à des lecteurs de plaque d'immatriculation. Les données des entrées et sorties sont enregistrées et consultables en ligne.

# Badges d'accès

## Nouveauté



Les personnes non identifiées n'auront pas d'accès au site.

Un événement



Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par



### Décorateurs / chauffeurs

#### Badge de montage / démontage

Afin de pouvoir accéder au hall lors du montage et démontage, chaque personne devra être enregistrée au préalable et munie de son badge de montage associé à un papier d'identité. Pour s'enregistrer, vous devez vous rendre sur la plateforme <https://solar.rxfrance.fr/>

Pour toute première inscription, cliquer sur « CRÉER UNE SOCIÉTÉ »

Pour toute question, vous pouvez contacter : [operations.registration@rxglobal.com](mailto:operations.registration@rxglobal.com)



### Exposants

#### Badge exposant

Les badges sont obligatoires pour l'accès des exposants pendant la période d'ouverture et de montage / démontage.

Afin de vous enregistrer, rendez-vous sur votre [Espace Exposant](#).

#### Procédure à suivre :

Commandez vos badges exposants d'accès au salon sur votre Espace Exposant ; l'impression de vos badges sera disponible mi-novembre.

**Afin d'imprimer vos badges exposants, assurez-vous d'avoir soldé l'ensemble de vos prestations auprès de votre responsable facturation.**

Pour toutes questions, contactez le service client

<https://www.world-nuclear-exhibition.com/en-gb/helpdesk-form.html>

# Informations pratiques

## En montage

**Nous vous rappelons que les risques de vols sont importants pendant la période de montage et de démontage. Soyez vigilants pour vos effets personnels.**

Un événement



Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par



### Accès et circulation

#### Dans les halls

Aucun camion ou véhicule de tourisme ne pourra pénétrer dans les halls. Seuls sont autorisés les engins de manutention. L'accès aux aires de stationnement est gratuit en période de montage mais soumis à l'enregistrement des véhicules sur la plateforme **LOGIPASS** :

<http://logipass.viparis.com/>

Pour toute question sur le Logipass merci de contacter la hotline dédiée :

[infos-exposants@viparis.com](mailto:infos-exposants@viparis.com) / tel : +33(0)1 40 68 11 30

En revanche, il est nécessaire d'avoir une carte de parking exposant pendant la durée de la manifestation. (voir « prestations du parc » sur [www.viparisstore.com](http://www.viparisstore.com) tel : +33(0)1 40 68 16 16

#### Accès au site

En véhicule :

Accès exposants – Prenez la sortie n°1 depuis la A104, puis en arrivant sur les lieux dirigés vous vers le parking exposants défini pour votre évènement.

Accès visiteurs – Prenez la sortie n°2 depuis la A104, puis en arrivant sur les lieux dirigés vous vers les parkings P1, P2 ou P3 selon les directives de nos agents.

En transport en commun :

RER B – Empruntez la ligne B en direction de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle, puis sortez à la station Parc des Expositions.

# En montage



## Contrôle d'accès sur chantier

Pendant le montage, le site est un chantier interdit au public. L'accès au Parc des Expositions est soumis à la présentation d'un badge nominatif . Vous devez commander ces badges de montage sur votre Espace Exposant.

### IMPORTANT :

Nous devons désormais pouvoir identifier l'ensemble des personnels présents sur site pendant le montage et le démontage du salon. Chaque personne travaillant sur le montage et/ou le démontage devra donc être préenregistrée.

Les exposants pourront accéder à toutes les phases du salon (montage, ouverture, démontage) avec leur badge exposants à déclarer sur leur Espace Exposant. Tout prestataire intervenant sur le montage / démontage doit être déclaré par l'exposant sur l'espace exposant.

Un événement



Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par



# En montage



## Horaire d'ouverture chantier

Voir le planning du salon.  
Les décorateurs/standistes devront obligatoirement suivre le planning établi par l'organisateur pour accéder au site pendant le montage.



## Emballages vides – Dépôt de matériaux

Les emballages vides doivent être évacués sans délai et entreposés par les exposants ou leurs décorateurs en dehors du hall (voir Bon de commande Manutention sur votre Espace Exposant). Aucune possibilité de stockage dans le hall.



## Commission de sécurité

Lors du passage de la Commission de Sécurité, les aménagements doivent être terminés. Présence obligatoire du responsable de votre stand. Date et heure précisées ultérieurement. Si vos constructions ne respectent pas le règlement, il vous sera demandé de faire le nécessaire afin de mettre votre stand en conformité pour l'ouverture au public.



## Manutention

A l'intérieur du hall, des entreprises de manutention sont à votre disposition (Clamageran et Clasquin). Cette manutention est payante. Voir Bon de commande Manutention sur votre Espace Exposant.

Un événement



Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par



# Ouverture au public

Un événement



Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par



## Distribution publicitaire / prospectus

La distribution de documents et objets publicitaires est strictement interdite en dehors des limites de votre stand.

Toute distribution de prospectus est interdite dans les allées.



## Animations sonores

Les animations (sons, vidéos, mascottes...) doivent être déclarées auprès de l'organisateur pour acceptation. Le niveau sonore maximal est fixé à 70 décibels.

L'exposant est seul responsable du respect des droits de propriété intellectuelle relatifs à la diffusion de musique. En conséquence, l'exposant doit effectuer la déclaration relative à la diffusion de musique sur son stand auprès de la SACEM et doit en assurer le paiement avant le salon.

<https://clients.sacem.fr/autorisations/manifestation-avec-de-la-musique-en-fond-sonore>

L'exposant garantit l'organisateur de tout recours et/ou toute réclamation de tout tiers du fait du non-accomplissement de ses obligations.

Toutes sortes d'animations ou démarches commerciales sont strictement interdites en dehors de la limite des stands.



## Badges exposants

Pour l'accès des exposants pendant la période d'ouverture, de montage et de démontage un badge nominatif est obligatoire.

# Ouverture au public

Un événement



Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par



## Livraisons

**Accès livraison exposants** : les livraisons sont autorisées de 7h30 à 9h00 le mardi 28 novembre et de 8h00 à 9h00 les mercredi 29 et jeudi 30 novembre.

Les véhicules doivent être enregistrés sur la plateforme LOGIPASS : <http://logipass.viparis.com/>

Lors des livraisons, le stationnement dans le Parc est limité à 1 heure. Passé ce délai, les véhicules en infraction seront enlevés sans préavis, aux frais de leurs propriétaires.

### ADRESSE POUR VOS LIVRAISONS

VIPARIS – Paris Nord Villepinte

Salon WNE - Hall 7

N° Stand + Contact + N° de téléphone

ZAC Paris Nord 2 – 93420 Villepinte

*Les réceptions de colis sont sous la responsabilité de chaque exposant.*

*Un représentant doit être présent sur le stand au moment de la livraison.*

*Aucun colis ne sera réceptionné par l'organisateur.*



## Traiteurs

Aucune exclusivité n'est reconnue à l'exercice de l'activité sur Paris Nord Villepinte.

En conséquence, les exposants peuvent faire appel soit aux traiteurs installés sur le site (Horeto), soit à des traiteurs agréés par l'administration de Viparis.

Tous les traiteurs sont autorisés à assurer des prestations sur le Parc sous réserve de se déclarer avant la réalisation de la prestation, auprès de VIPARIS et finaliser un contrat ponctuel d'intervention sur la base d'une redevance.

Contact : VIPARIS – Mme Myriam MOTTIN  
[myriam.mottin@viparis.com](mailto:myriam.mottin@viparis.com) – Tél : + 33 (0)7 60 86 65 23

**En l'absence de cet agrément, l'accès au parc leur sera refusé.**

# Ouverture au public



## Surveillance de stands

La surveillance générale pendant le salon est prise en charge par l'organisateur. Il s'agit là d'une obligation de moyen et non de résultat. Nous vous recommandons de faire surveiller vos installations surtout la nuit et vous rappelons que les risques de vols sont importants pendant la période de montage et de démontage. Soyez vigilants pour vos effets personnels (voir Gardiennage particulier de stand sur votre espace exposant).



## Sinistre et vol

Tout sinistre doit être déclaré par écrit à l'organisateur et, sous peine pour l'assuré de perdre son droit au bénéfice de l'assurance, doit être déclaré à la compagnie d'assurance à l'aide des formulaires-types tenus à la disposition de l'exposant. Cette déclaration doit être faite dans les vingt-quatre heures s'il s'agit d'un vol ou dans les cinq jours dans les autres cas, en indiquant les circonstances du sinistre et le montant approximatif des dommages.

Tout vol doit faire l'objet d'une plainte déposée par l'exposant auprès des autorités de police du ressort du lieu de l'organisation du salon. L'original du dépôt de la plainte est joint à la déclaration de sinistre.

### Dans les 24 heures

Déposer une plainte auprès du Commissariat de Police correspondant au lieu où s'est déroulé le sinistre :

#### **Commissariat de Police**

1 avenue Jean Fourgeaud 93420 Villepinte - +33 (0)1 49 63 46 10

### Dans les 48 heures

Transmettre l'original de dépôt de plainte à l'Accueil Exposants ou à l'issue du salon :

#### **RX France - WNE**

52-54 Quai de Dion Bouton - 92800 PUTEAUX

Un événement



Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par



# Période de démontage

**Nous vous recommandons de transmettre ces informations à vos transitaires, transporteurs et décorateurs.**

**Nous vous rappelons que les risques de vols sont importants pendant la période de montage et de démontage. Soyez vigilants pour vos effets personnels.**

Un événement



Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par



## Horaires de démontage

Le démontage des stands commencera le jeudi 30 novembre de 18h00 à minuit. Il se poursuivra – **uniquement pour les stands Nus** – le vendredi 1<sup>er</sup> décembre de 7h00 à 12h00.

Nous vous demandons de retirer dès le début du démontage de vos stands toute publicité, multimédia, produit de valeur, ou tout autre objet que vous voulez récupérer.

Pendant cette période, les stands ne sont pas surveillés par l'organisateur. Si vous désirez un gardiennage de votre espace, merci de faire appel à une société spécialisée (voir *gardiennage* dans votre Espace Exposant).

Les dates de mises à disposition des emplacements et de fin d'agencement (de même que celles de début et de fin de montage) sont impératives.

Nous vous demandons de veiller au respect de celles-ci.

Tout dépassement de ces horaires entraîne :

- la destruction du stand aux frais de l'exposant,
- le paiement de l'indemnité d'occupation supplémentaire au prorata du prix au m<sup>2</sup>,
- les dommages et intérêts au loueur des lieux.

L'exposant accepte de payer tous les frais occasionnés par sa défaillance ou celle de son décorateur, installateur ou autre personne morale ou physique agissant pour son compte.



## Accès et parkings

Aucun camion ou véhicule de tourisme ne pourra pénétrer dans le hall.

Les engins de manutention seront autorisés à partir de 20h.

L'accès aux aires de stationnement est gratuit mais soumis à l'enregistrement des véhicules sur la plateforme LOGIPASS : <http://logipass.viparis.com/> .

En revanche, il est nécessaire d'avoir une carte de parking exposant pendant la durée de la manifestation (commande sur [www.viparisstore.com](http://www.viparisstore.com) - tel. + 33 (0)1 40 68 16 16.)

# Période de démontage

Nous vous recommandons de transmettre ces informations à vos transitaires, transporteurs et décorateurs.

Un événement



Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par



## Stands équipés et aménagements complémentaires

Les réserves de ces stands et le mobilier de location devront être vidés de tout leur contenu le soir même de la fermeture du salon et au plus tard à 18 heures pour leur démontage par les équipes de l'installateur.



## Nettoyage

**Votre emplacement doit être restitué dans l'état initial. Tous les débris (moquette, gravois, adhésifs...) doivent être retirés.** Les marchandises et installations qui ne seront pas enlevées dans les délais seront mises en décharge par nos soins **et facturées ultérieurement à l'exposant.**

Pour l'enlèvement des déchets, nous vous conseillons de contacter les sociétés chargées du nettoyage des halls (voir nettoyage des stands).

Toutes détériorations ou dégâts constatés après le démontage de votre stand vous seront facturés.

**L'exposant est aussi responsable pour l'ensemble de ses prestataires** (voir Attestation de démontage).

# Main d'œuvre étrangère

## Rappels

Un événement



Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par



### article L 341-6 du Code du travail :

« Nul ne peut, directement ou par personne interposée, engager, conserver à son service, employer pour quelque durée que ce soit un étranger non muni d'un titre l'autorisant à exercer une activité salariée en France ».

**ATTENTION** : si vous faites appel à des décorateurs ou des standistes étrangers pour intervenir sur votre stand. Ces derniers doivent s'assurer que tous les travailleurs étrangers qui travaillent sur le sol Français dont ils feront appel sont déclarés via le **portail SIPSI** : [www.sipsi.travail.gouv.fr](http://www.sipsi.travail.gouv.fr)

L'utilisation du **Télé-service SIPSI** est devenue **obligatoire** depuis le 1er octobre 2016. Il est le seul mode autorisé de transmission de la déclaration préalable de détachement pour les prestataires étrangers.

En tant qu'exposant sur le salon et commanditaires des prestations, vous êtes soumis à une obligation de vigilance. Vous devez vous faire remettre une copie de **la déclaration de détachement**.

Si ces démarches ne sont pas respectées, l'inspection du travail peut mettre en suspend votre chantier sur site, voir annuler votre participation au salon.

Afin d'avoir plus d'informations sur ce sujet, nous vous invitons à consulter le site internet SIPSI : [Sipsi \(travail.gouv.fr\)](http://Sipsi.travail.gouv.fr), ou sur Immigration professionnelle : [recrutement de main d'oeuvre étrangère - Direccte Ile-de-France](#)

Conformément à la législation française, tout entrepreneur intervenant sur le site, devra tenir à disposition de l'Inspection du travail, les registres réglementaires du personnel, ainsi que le double des titres de travail des travailleurs de nationalités étrangères. L'entreprise utilisant du personnel intérimaire doit s'assurer :

- Que la personne est apte à effectuer le travail auquel elle est destinée
- Que le certificat d'aptitude médicale pour la profession déterminée a bien été délivré
- Que l'intéressé est en règle (carte de travail, carte de séjour)
- Que le personnel a subi une formation à la sécurité

Tout employeur établi hors de France qui prévoit d'effectuer une prestation de service sur le territoire français doit transmettre avant le début de son intervention en France une **DECLARATION PREALABLE DE DETACHEMENT** de ses salariés à l'inspection du travail du lieu de réalisation de sa prestation.

# Règles de sécurité essentielles

## Rappels

Durant les périodes de montage et de démontage, l'accès aux espaces d'expositions et d'événements est réglementé. Vous devez respecter les consignes qui vous seront données par les organisateurs et toutes les personnes chargées de la gestion des accès et de la sécurité.

- Le port des E.P.I. (Equipements de Protection Individuels) est obligatoire durant toute la période de montage et démontage du salon.
- Les issues de secours doivent rester dégagées et libres d'accès.
- Les R.I.A (Robinets d'Incendie Armés) doivent rester accessibles en permanence.



Un événement

**Gifen**

Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par

**RX** France

# Règles de sécurité essentielles

## Rappels

Il est interdit d'utiliser les échelles, escabeaux et marchepieds comme poste de travail.



L'emploi d'une nacelle élévatrice est soumis à la réglementation en vigueur. Les conditions d'utilisation et de fonctionnement de la nacelle doivent être affichées sur la nacelle elle-même. Le conducteur et l'accompagnateur **doivent porter un casque**. Le conducteur doit être en possession d'un **CACES ou toute autorisation équivalente** : autorisation de conduite délivrée par l'employeur après vérification de l'aptitude médicale (certificat annuel) et épreuve pratique de formation. Il doit être âgé de plus de 18 ans.



Un événement

**Gifen**

Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par

**RX** France

# Exposant Responsable



Un événement



Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

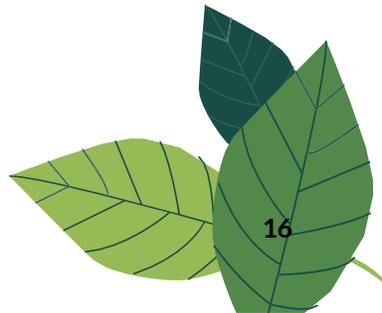
Organisé par



## Ensemble engageons-nous pour le développement durable du salon

Conscient des enjeux environnementaux et sociaux, WNE a choisi de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

**Agissons tous ensemble.** Pour vous accompagner dans cette démarche, nous mettons à disposition ces conseils qui vous permettront de (re-)découvrir les bonnes pratiques que vous pouvez mettre en place à votre échelle.



# Exposant Responsable



## J'opte pour des transports bas carbone

Favoriser les déplacements bas carbone (train, voie fluviale et maritime, vélos, camions électriques...).

Mutualiser la livraison avec d'autres participants à l'événement.

Les prestataires officiels du salon, CLAMAGERAN et CLASQUIN organisent des transports groupés.



## Je réduis mes emballages

Eviter au maximum le suremballage.

Privilégier des matériaux facilement recyclables ou mieux réutilisables.



## Je pense écoconception

Privilégier des matériaux réutilisables et recyclables, ainsi que l'éclairage en LED.

Pour la construction ces stands, nous proposons des stands sur-mesure éco-conçus.

Sur nos bons de commande, nous facilitons votre compréhension grâce aux pictogrammes recyclables et réutilisables.



## J'adopte une communication responsable

Nous vous recommandons d'éviter les prospectus et les goodies, en les remplaçant par une belle expérience sur votre stand.

Si vous souhaitez les maintenir, pensez à adapter le tirage aux besoins, opter pour un support respectueux de l'environnement, adopter des goodies éthiques et ou zéro-déchet.

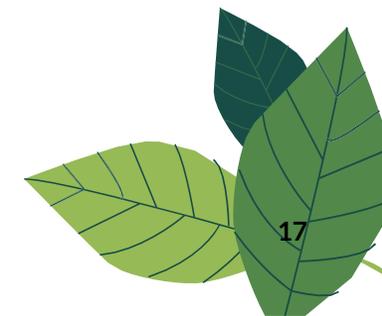
Un événement

**Gifen**

Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par

**RX** France



# Exposant Responsable



## J'opte pour une restauration durable

Éviter le gaspillage alimentaire en commandant les quantités adéquates. Privilégier les produits bio, locaux et de saison. Supprimer les plastiques en privilégiant la vaisselle réutilisable ou recyclable, et en apportant sa gourde. Sélectionner un traiteur ayant mis en place une politique RSE et ayant leur laboratoire proche du lieu de réception.



## Je réduis et trie mes déchets (emballages, magazines, flyers, bouteilles...)

Au montage et démontage, rendez-vous à l'un des points de collecte pour trier vos déchets. Lors de l'ouverture, participez au tri sélectif grâce aux poubelles mises à disposition pour le public. Masques, gants et lingettes : merci de bien vouloir jeter ces consommables dans les poubelles prévues à cet effet.



## Je valorise mes déchets (structures de stands, matériaux lourds, moquettes...)

Respecter les deux heures de neutralisation des engins de manutention à la fin de l'événement nécessaire au recyclage de nos moquettes. Stands nus, organisez le retrait et la revalorisation de vos déchets. Passer par notre aménagement complémentaire d'aide au démontage.



**Je partage mes bonnes idées** N'hésitez pas à nous partager vos idées, vos actions ou vos réalisations mises en place sur votre stand aux adresses mail suivantes : [service.technique.wne@rxglobal.com](mailto:service.technique.wne@rxglobal.com)

Nous vous lirons attentivement.

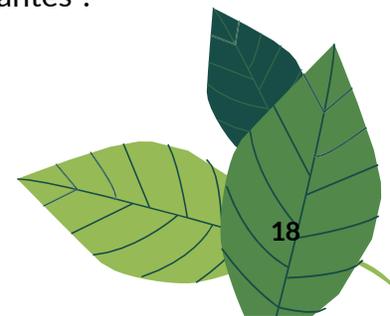
Un événement

**Gifen**

Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par

**RX** France



# Prestataires référéncés

## Décoration florale

**GALLY**

+33 (0)1 39 63 48 33

[location@gally.com](mailto:location@gally.com)

## Location de matériel

**Informatique – audiovisuel**

**A-LOC**

+33 (0)1 71 16 19 80

[salon@a-loc.com](mailto:salon@a-loc.com)

## Matériel de réception

**G.D.M. (Grain De Malice)**

+33 (0)1 43 08 60 87

[infos@graindemalice.net](mailto:infos@graindemalice.net)

## Traiteur

**POIRIER**

+33 (0)1 39 13 42 42

[info@poirier.fr](mailto:info@poirier.fr)

## Gardiennage

**GPS**

+33 (0)1 53 02 01 18

[commercial@gps-securite.fr](mailto:commercial@gps-securite.fr)

## Hôtes / Hôtesses

**MAHOLA**

+33 (0)1 70 38 28 80

[commercial@mahola-hotesses.fr](mailto:commercial@mahola-hotesses.fr)

## Manutentionnaire / transitaire

**CLAMAGERAN EXPOSITIONS**

+33 (0)1 48 63 32 53 ou 33 71

[villepinte@clamageran.fr](mailto:villepinte@clamageran.fr)

## CLASQUIN FAIRS & EVENTS

+33 (0)1 48 63 33 81

[parisevents@clasquin.com](mailto:parisevents@clasquin.com)

Un événement



Guide de l'exposant - WNE - novembre 2023

Organisé par



## **RX France**

52 quai de Dion Bouton  
92800 Puteaux

+33 (0)1 47 56 50 00

[www.rxglobal.com](http://www.rxglobal.com)



Un événement



Organisé par

